

Licence STAPS (STAPS - Sciences et techniques des activités physiques et sportives)

Rapport Hcéres

▶ To cite this version:

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence STAPS (STAPS - Sciences et techniques des activités physiques et sportives). 2015, Université Claude Bernard Lyon 1 - UCBL. hceres-02037387

HAL Id: hceres-02037387 https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02037387v1

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers. L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Haut conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Rapport d'évaluation

Licence Sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS)

• Université Claude Bernard Lyon 1 - UCBL



Haut conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Pour le HCERES,1

Didier Houssin, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2014-2015

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : STAPS

Établissement déposant : Université Claude Bernard Lyon 1 - UCBL

Établissement(s) cohabilité(s) : /

La mention *Sciences et techniques des activités physiques et sportives* (STAPS) propose un cursus avec une orientation progressive à partir d'une première année commune (L1) vers quatre spécialités: *Activité physique adaptée et santé* (APAS), *Education et motricité* (EM), *Entraînement sportif* (ES), *Management du sport* (MS). La mention vise l'acquisition des connaissances scientifiques pluridisciplinaires ainsi que des connaissances méthodologiques et pratiques, nécessaires à l'appréhension des activités physiques et sportives. La spécialité APAS prépare aux métiers de l'animation des activités physiques et sportives auprès de publics spécifiques en secteur médico-social dans un but de prévention de la santé ou de réadaptation. La spécialité EM vise les métiers de l'enseignement et de l'animation des activités physiques et sportives en milieu éducatif. La spécialité ES conduit aux métiers de l'encadrement des pratiques en milieu sportif. La spécialité MS débouche sur les métiers liés à la gestion de structures sportives, au commerce ou à l'événementiel sportif. La formation permet une poursuite d'études en master. Ouvert à la formation initiale et à la formation continue, le cursus est dispensé essentiellement sur le site lyonnais. Certains enseignements de la spécialité ES sont mutualisés et dispensés à Chambéry et Saint Etienne.

Avis du comité d'experts

La mention est organisée de façon cohérente en quatre spécialités à partir d'une L1 commune, tout en conservant en L2 un tronc commun important (85 % environ des enseignements). L'orientation et la spécialisation se font de manière progressive avec deux unités d'enseignement (UE) en L2 de découverte théorique et pratique des milieux professionnels. Les objectifs sont très clairement déclinés, pour chaque spécialité, en termes d'acquisition des connaissances et des compétences et sont tout à fait en adéquation avec le référentiel du diplôme. Ces différentes compétences sont listées avec les niveaux d'acquisition attendus et ces listes sont jointes aux annexes descriptives au diplôme (ADD), ce qui contribue à la visibilité de la progression des acquis. Cependant, la spécialité EM propose en L3 trois parcours débouchant sur les métiers de l'intervention en milieu scolaire primaire ou secondaire ou en milieu extrascolaire, qui manquent de lisibilité dans l'offre de formation globale. La mention favorise la découverte des secteurs professionnels et la préprofessionnalisation au travers notamment de stages dès la L1: stage d'observation en L1, stage de préprofessionnalisation en L2, stage en L3 de spécialisation dont les modalités varient selon les spécialités. Ce stage de L3 est un point fort dans la spécialité MS (stage long de 500 heures). En revanche, une réflexion pourrait être menée pour en augmenter la durée dans la spécialité APAS (120 heures actuellement). Les modalités d'enseignement, le découpage en UE, en cours magistraux (CM), travaux dirigés (TD) et travaux pratiques (TP) ainsi que la répartition des crédits européens (ECTS) affectés aux UE sont bien détaillés et justifiés par rapport à la formation. Les cœurs de métiers sont bien identifiés pour chaque spécialité avec une bonne articulation des enseignements proposés. En revanche, la formation à et par la recherche est peu visible dans les intitulés, hormis dans les spécialités ES et MS. L'enseignement de langue n'est actuellement pas très présent (il est obligatoire en L1 sur un semestre, absent en L2 et facultatif en L3 sauf dans la spécialité MS où il est obligatoire). On peut regretter que le dossier ne mette pas mieux en avant les pratiques sportives.

Cette mention « classique » en STAPS est clairement positionnée dans l'établissement. Formation attractive dès la L1, elle accueille également des étudiants en L3 venant d'autres L2, ou niveaux équivalents, et d'autres établissements. Cette attractivité en L3 est particulièrement forte pour la spécialité MS (un tiers environ des étudiants de L3). S'appuyant sur une unité de recherche pluridisciplinaire, le Centre de Recherche et d'Innovation sur le Sport (CRIS EA 647), la mention a développé des collaborations pédagogiques avec les universités de Chambéry et Saint-Etienne (par exemple pour la régionalisation de l'offre de formation dans la spécialité ES). Chaque spécialité présente des

partenariats nombreux avec les milieux socio-économiques en relation avec leur orientation; différentes conventions avec des ligues sportives et organismes sont présentées, démontrant un bon positionnement de la formation et des différentes spécialités. Le lien avec les milieux professionnels est piloté de façon tout à fait originale par un conseil de perfectionnement des formations professionnelles (CPFP) réunissant représentants des formations et représentants des métiers du sport, ce qui doit aussi contribuer à ce dynamisme.

Les équipes pédagogiques au niveau de la formation et des spécialités sont bien décrites. Les intervenants extérieurs sont en proportion variable selon les spécialités (28 %, 14 %, 30 % et 65 % des enseignants pour les L3 APAS, EM, ES et MS respectivement en 2012-2013), en adéquation avec les objectifs de formation. Le dossier manque parfois de précision sur les fonctions et métiers de ces intervenants extérieurs. Le pilotage au niveau des spécialités semble impliquer l'ensemble des enseignants-chercheurs et enseignants du secondaire et leurs rôles sont clairs. Le CPFP est chargé du pilotage de la mention, avec des groupes de travail. Un comité de pilotage spécifique à la spécialité MS existe, regroupant des professionnels, son rôle exact n'est cependant pas très explicite. Le dossier présente ainsi tout un ensemble de dispositifs et de procédures (évaluation de la formation par les étudiants, évaluation précédente, autoévaluation, etc.) sur lesquels la mention s'appuie pour assurer un pilotage efficace.

De très nombreuses informations sont fournies dans le dossier concernant les flux entrants et sortants et la poursuite d'études, avec des données analysées, témoignant d'une bonne connaissance de la population étudiante par l'équipe de formation. La L1 est caractérisée par une grande hétérogénéité des baccalauréats. Des dispositifs de mise à niveau en L1 et L2 et d'accompagnement (Plan Réussite Licence : tutorat, enseignant référent, etc.) ont été mis en place pour lutter contre l'échec. Ainsi, la moitié des étudiants L1 suivent les cours de soutien, et la mention affiche un taux de réussite en L1 et en L2 satisfaisant (environ 50 % en L1, de 63 à 78 % en L2, selon les années). Le taux de réussite en L3 est également satisfaisant (de 77 à 91 % selon les spécialités). Les étudiants de L3 viennent majoritairement de la L2 correspondante de l'établissement, avec cependant des disparités : 88 % en L3 ES, 86 % en L3 APAS, 62,5 % en L3 MS, 97 % en L3 EM (enquête 2011-12). Les diplômés poursuivent principalement en master (78 % en moyenne), dont les deux tiers dans le master STAPS de l'établissement et dans leur spécialité, ce qui montre une bonne articulation licence - master. Le taux de sortie après la licence est faible (environ 13 %), avec un bilan qui fournit des données sur les emplois occupés. Celles-ci restent difficiles à analyser au niveau quantitatif en raison des effectifs concernés et aussi des fluctuations dans ces taux selon les années.

Éléments spécifiques de la mention

Place de la recherche	L'adossement à un laboratoire pluridisciplinaire (EA 647 CRIS) est un atout en permettant d'animer les enseignements des différents secteurs des sciences humaines et sociales et des sciences de la vie. Cependant, la mise en œuvre concrète de la formation à et par la recherche dans les enseignements n'est pas toujours clairement établie dans le dossier.
Place de la professionnalisation	Les objectifs sont parfaitement clairs en termes de formation, en adéquation avec les fiches du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP). La mise en place d'UE permettant la construction d'un projet professionnel et la découverte des métiers contribuent à une connaissance progressive des différents secteurs professionnels. Le cursus encourage également à acquérir des certifications et brevets complémentaires, ce qui est un atout pour la professionnalisation.
Place des projets et stages	La formation bénéficie d'un dispositif, au niveau de l'établissement, d'aide et d'accompagnement à la recherche de stage. De façon remarquable, des stages obligatoires existent au cours des trois années : stage en L1 d'observation, stage en L2 de terrain, stage en milieu professionnel en responsabilité en L3. Les missions et objectifs du stage en L3 sont cadrés au niveau de la composante ainsi que l'évaluation (rapport écrit et soutenance), de manière homogène pour toutes les spécialités. Ceci donne une vision claire et valorisée des stages. Les modalités pratiques sont adaptées selon les spécialités.
Place de l'international	Le dossier mentionne les dispositifs classiques d'échanges et d'aide proposés par la direction des relations internationales et précise

	que la mobilité n'est pas encouragée au niveau L3, en justifiant par la nécessaire spécialisation. Au niveau de la formation, il y a des conventions spécifiques avec certaines universités étrangères et avec plusieurs pays d'Afrique. Le bilan montre une certaine mobilité au niveau des étudiants entrants comme partants, avec des disparités selon les spécialités et selon les années.
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	L'orientation est progressive, le choix de spécialité se fait en L3, permettant une réorientation entre L2 et L3 qui est cependant très marginale. Les dispositifs de mise à niveau en L1 et L2 sont détaillés et en adéquation avec l'hétérogénéité des étudiants accueillis dans la formation. Différentes mesures d'aide à la réussite sont indiquées, en accord avec le « plan réussite licence », avec un suivi en L1 et L2 par un enseignant référent, par le tutorat et l'identification des étudiants décrocheurs.
	Une passerelle existe avec le Diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques (DEUST) <i>Métiers de la forme</i> . Si elle est tout à fait pertinente, elle semble concerner assez peu d'étudiants L1 et L2. En revanche, la formation accueille en L3 des étudiants venant d'autres cursus que STAPS, en réorientation.
Modalités d'enseignement et place du numérique	La mention est clairement structurée. Elle allie des connaissances théoriques et pratiques ainsi que des compétences transversales nécessaires aux objectifs visés par chaque spécialité. Tous les enseignements ont lieu en présentiel. Elle est ouverte à la formation continue, le nombre d'étudiants concernés est très marginal. Des aménagements classiques sont prévus pour les sportifs de haut niveau, salariés, handicapés, au niveau emploi du temps et examens; ils sont clairement décrits dans le dossier. Le dispositif de VAE (validation des acquis d'expérience) avec accompagnement est cadré au niveau de l'établissement.
	La formation utilise une plate-forme numérique (supports de cours, vidéos, forums, certains examens informatisés) mise en place par l'établissement, qui mène une politique d'accompagnement à l'utilisation de ces ressources auprès des enseignants. Le dossier développe cependant peu cet aspect.
	L'enseignement de langue est limité, ce qui est un point faible. Obligatoire en L1, absent en L2, il devient facultatif en L3 (à l'exception de la spécialité MS).
Evaluation des étudiants	Les modalités sont fixées et harmonisées au niveau de l'établissement. Les modalités sont clairement décrites, en accord avec l'arrêté Licence, pour les règles de progression et de compensation. La mention privilégie l'évaluation en contrôle continu, ce qui doit contribuer à la réussite dans le cursus.
Suivi de l'acquisition des compétences	Les compétences sont spécifiées, avec des niveaux d'acquisition, ces tableaux sont fournis avec les ADD aux étudiants. Ce dispositif est tout à fait intéressant pour suivre la progression des étudiants et la lisibilité des parcours. Un portefeuille de compétences vient d'être mis en place par l'établissement, qui va progressivement être intégré au niveau de la mention. Cet outil viendra ainsi renforcer encore ce suivi des acquis.
Suivi des diplômés	Le suivi est organisé au niveau de l'établissement par l'observatoire de la vie étudiante (OVE), les enquêtes sur les cohortes sont réalisées un an après l'obtention des diplômes. Le dispositif est efficace et l'équipe pédagogique s'est approprié les données de façon pertinente pour le pilotage de la formation. De nombreux tableaux sont fournis en annexes concernant les effectifs et le devenir, et analysés, pour chaque année de licence et chaque spécialité. En très grande majorité les diplômés poursuivent leurs études, une grande partie d'entre d'eux le font dans le master de l'établissement dans la spécialité correspondante, ce qui indique une continuité licence-master cohérente.

Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation

Le pilotage s'appuie sur les équipes pédagogiques nombreuses et variées et sur un conseil de perfectionnement, dont les missions et la composition sont établies au niveau de l'établissement. Pour les formations STAPS, il s'agit d'un conseil de perfectionnement des formations professionnelles (CPFP) composé des responsables pédagogiques, de représentants des milieux professionnels et d'un représentant étudiant. Il est chargé du suivi et de l'évolution des formations, ce qui peut conforter encore la cohérence entre les cursus.

Equipes pédagogiques et CPFP peuvent aussi s'appuyer sur les résultats des procédures d'évaluation par les étudiants (charte de l'évaluation mise en place par l'établissement) et d'autoévaluation. Ces données qualitatives sont fournies en annexe du dossier.

Une démarche tout à fait originale doit être soulignée. Une autoévaluation a été réalisée avec une procédure associant l'université de Toulouse 3, sous forme d'autoévaluation croisée. Les résultats et leurs commentaires sont fournis en annexe.

Synthèse de l'évaluation de la formation

Points forts:

- Des équipes pédagogiques solides et avec de nombreux intervenants extérieurs.
- Un bon appui recherche sur un laboratoire pluridisciplinaire.
- L'existence de stages dès la L1 avec une progressivité.
- Une bonne articulation avec la poursuite d'études en master.
- Une bonne attractivité de la formation notamment en MS.
- Des procédures formalisées d'évaluation et d'autoévaluation.
- Des dispositifs efficaces de suivi des flux et diplômés.

Points faibles:

- Une faible place des langues.
- Un faible taux d'insertion des diplômés de la spécialité ES.
- Un manque de visibilité des parcours EM.

Conclusions:

La formation est organisée de manière cohérente à partir d'une L1 commune. La spécialisation est accompagnée de stages dès le L1 avec une progression dans l'implication des étudiants. Les objectifs sont clairs, en adéquation avec le référentiel de chaque spécialité. Cependant, l'enseignement de langue pourrait être renforcé et la place de la recherche rendue plus lisible dans les intitulés des enseignements. De même, la mention pourrait être encore améliorée par une plus grande visibilité des trois parcours EM au sein du cursus. La mention est attractive, bien positionnée dans le contexte socio-économique régional et les taux de réussite sont globalement très satisfaisants. La licence est bien articulée avec une poursuite d'études en master. Les spécialités sont animées par des équipes pédagogiques conséquentes et impliquant des intervenants extérieurs nombreux. Le pilotage est assuré de manière efficace par les équipes pédagogiques et un conseil de perfectionnement qui s'appuient sur un ensemble de procédures et d'outils d'évaluation et d'autoévaluation. En revanche, il conviendrait de renforcer encore l'accompagnement et le suivi des sortants du diplôme, notamment pour améliorer l'insertion professionnelle en lien direct avec la formation, dans la spécialité ES.

Éléments spécifiques des spécialités

Activité physique adaptée et santé

Place de la recherche	Les enseignants-chercheurs qui participent à cette spécialité font partie des deux équipes du laboratoire de recherche pluridisciplinaire EA 647. Ils couvrent ainsi les enseignements en sciences humaines et sociales et en sciences de la vie. L'implication des enseignants-chercheurs dans ce cursus est importante (26 % des titulaires rattachés à STAPS en L3) cependant la formation à et par la recherche n'est pas clairement précisée dans les enseignements.
Place de la professionnalisation	La spécialité bénéficie, comme les autres spécialités, des dispositifs mis en place au niveau de la mention pour une connaissance progressive des milieux professionnels et débouchés, qui sont clairement identifiés.
Place des projets et stages	La spécialité APAS propose la réalisation de deux stages en L3 en milieu médicosocial d'une durée minimale de 60 heures chacun, et bénéficie d'un réseau solide d'associations et organismes du domaine pour accueillir les stagiaires. Cette durée paraît cependant un peu faible par rapport aux objectifs visés et le dossier manque de précisions concernant les modalités pratiques de suivi.
Place de l'international	Le dossier mentionne les dispositifs classiques d'échanges et d'aide proposés par la direction des relations internationales. Au niveau de la formation il y a des conventions spécifiques avec certaines universités étrangères et avec plusieurs pays d'Afrique. Le bilan montre une stabilité au niveau des étudiants entrants comme partants.
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	En APAS, certains étudiants intègrent le L3, principalement venant d'un DEUST, après avis de la commission <i>ad hoc</i> . La spécialité accueille également quelques étudiants en formation continue.
Modalités d'enseignement et place du numérique	Il n'y a pas de modalités spécifiques pour cette spécialité.
Evaluation des étudiants	Les modalités sont celles définies au niveau de la mention. La répartition des ECTS est cohérente avec les objectifs de formation de cette spécialité.
Suivi de l'acquisition des compétences	Les modalités sont homogènes au niveau de la mention. Les tableaux des UE de la L3 APAS sont fournis avec leur niveau d'acquisition attendu.
Suivi des diplômés	Les données montrent un taux de réussite en L3 très satisfaisant (de l'ordre de 90 % en moyenne), avec une poursuite d'études en master pour environ les deux tiers des étudiants, principalement dans la spécialité correspondante. Les données concernant l'insertion des diplômés (taux de sortie moyen de l'ordre de 17 %) est bien renseignée mais difficile à analyser compte tenu du faible nombre de réponses (un tiers des emplois dans le secteur APAS/handicap?).
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	Il n'y a pas de procédures spécifiques dans cette spécialité.

Spécialité éducation et motricité

Place de la recherche	Comme pour la spécialité APAS, la spécialité EM s'appuie sur les deux équipes du laboratoire EA 647. Le dossier montre une bonne implication des enseignants-chercheurs (22 % des titulaires rattachés à STAPS participent aux enseignements au niveau L3) mais sans clairement préciser les modalités de la formation à et par la recherche.
Place de la professionnalisation	La spécialité bénéficie, comme les autres spécialités, des dispositifs mis en place au niveau de la mention pour une connaissance progressive des milieux professionnels et débouchés, qui sont clairement identifiés. Ce cursus se différencie en trois parcours en cohérence avec les secteurs d'emploi liés à l'éducation.
Place des projets et stages	Dans la spécialité EM, les étudiants réalisent en binômes un stage pratique filé au long de l'année (une journée/semaine), d'intervention pédagogique de face à face en milieu scolaire. Le suivi est assuré de manière cohérente par un tuteur professionnel et par un retour régulier d'expérience au sein de la formation.
Place de l'international	Le dossier mentionne les dispositifs classiques d'échanges et d'aide proposés par la direction des relations internationales. Au niveau de la formation il y a des conventions spécifiques avec certaines universités étrangères et avec plusieurs pays d'Afrique. Le bilan montre une stabilité au niveau des étudiants entrants comme partants, avec une certaine attractivité pour cette spécialité (presque la moitié des entrants).
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	Les dispositifs sont ceux mis en place au niveau de la mention. Le dossier mentionne que des étudiants issus d'une autre licence ou de DEUST peuvent intégrer la L3 EM. Le dossier indique la venue d'étudiants « atypiques » mais ne donne pas d'autres renseignements. De façon générale les procédures sont peu détaillées.
Modalités d'enseignement et place du numérique	Les modalités sont celles décrites au niveau de la mention. Le dossier précise qu'il y a une utilisation de vidéos 3D en neuroanatomie supportées par la plate-forme numérique.
Evaluation des étudiants	Les modalités sont celles définies au niveau de la mention. Un poids plus important en ECTS est accordé aux UE spécifiques de la spécialité EM, ce qui valorise de façon pertinente la formation.
Suivi de l'acquisition des compétences	Les modalités sont homogènes au niveau de la mention. Les tableaux des UE de la L3 EM sont fournis avec leur niveau d'acquisition attendu.
Suivi des diplômés	Le taux de réussite est tout à fait bon (78 % en moyenne). Les données fournies montrent que les emplois occupés sont majoritairement en relation directe avec la formation. Le taux de sortie à l'issue de la licence est très faible (5 % environ), ce qui est cohérent avec la finalité de cette spécialité, qui est la préparation des concours de l'enseignement après poursuite d'études en master. Une grande majorité poursuit dans la spécialité correspondante.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	Il n'y a pas de procédures spécifiques dans cette spécialité.

Spécialité entraînement sportif

Place de la recherche	Les éléments du dossier montrent un encadrement fort de cette spécialité par les enseignants-chercheurs du laboratoire notamment de l'équipe P3M (48 % des titulaires rattachés à STAPS interviennent en L3). Ceci contribue à alimenter les enseignements spécifiques de manière cohérente avec les thématiques de recherche.
Place de la professionnalisation	La spécialité bénéficie, comme les autres spécialités, des dispositifs mis en place au niveau de la mention pour une connaissance progressive des milieux professionnels et débouchés, qui sont clairement identifiés. Le cursus ouvre l'accès à la carte professionnelle d'entraîneur, sous conditions (avoir effectué au moins 200 heures d'enseignement, dans sept APS particulières), ce qui garantit des débouchés sur ce secteur.
Place des projets et stages	La spécialité propose en L3 un stage de 100 heures minimum, au cours de l'année et bénéficie d'un environnement régional riche en structures et clubs sportifs. Ce stage constitue une véritable première expérience professionnelle avec un suivi explicite par un tuteur universitaire au niveau de la formation.
Place de l'international	Le dossier mentionne les dispositifs classiques d'échanges et d'aide proposés par la direction des relations internationales. Au niveau de la formation il y a des conventions spécifiques avec certaines universités étrangères et avec plusieurs pays d'Afrique. Les étudiants de la spécialité ont bien pris en compte les informations sur les modalités d'accès aux programmes internationaux d'échanges puisque la moitié des partants vient de ES.
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	Dans la spécialité ES, les réorientations vers la L3 sont non négligeables et représentent 15 à 20 % de l'effectif ces dernières années. La procédure de validation (environ 50 % des demandes sont satisfaites) est clairement précisée dans le dossier.
Modalités d'enseignement et place du numérique	Les modalités sont celles indiquées pour la mention. Pour cette spécialité, on doit souligner une mutualisation intéressante de certains enseignements avec les sites de Saint-Etienne et Chambéry, ce qui accroit les possibilités d'encadrement du cursus et de pratiques sportives.
Evaluation des étudiants	Les modalités sont celles définies au niveau de la mention. Comme pour les autres spécialités, un poids plus important en ECTS est accordé aux UE spécifiques de cette formation, de manière tout à fait pertinente.
Suivi de l'acquisition des compétences	Les modalités sont homogènes au niveau de la mention. Les tableaux des UE de la L3 ES sont fournis avec le niveau d'acquisition attendu (niveau approfondi).
Suivi des diplômés	Le taux de réussite dans cette spécialité est satisfaisant (environ 77 %). Le taux de sortie est de l'ordre de 15 %; les données fournies indiquent que seul un tiers des emplois occupés est en lien direct avec le cursus, ce qui est très faible. Une majorité d'étudiants poursuit en master (75 %), principalement dans la spécialité en adéquation.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	Il n'y a pas de procédures spécifiques dans cette spécialité.

Management du sport

Place de la recherche	La spécialité est adossée plus spécifiquement au groupe « Dynamique des Professions et des Organisations » qui fait partie de l'équipe APV du laboratoire et articule de manière cohérente les enseignements aux thématiques de recherche. La participation des enseignants-chercheurs en L3 est conséquente (30 % des titulaires rattachés à STAPS). Les éléments fournis dans le dossier (par exemple des enseignements de méthodologie des sciences sociales) démontrent une prise en compte réelle de la place de la recherche dans la formation.
Place de la professionnalisation	La spécialité bénéficie, comme les autres spécialités, des dispositifs mis en place au niveau de la mention pour une connaissance progressive des milieux professionnels et débouchés, qui sont clairement identifiés. Les secteurs propres à la spécialité sont variés, précisés dans le dossier ainsi que les compétences spécifiques en termes de formation (commerce et communication).
Place des projets et stages	La spécialité MS propose de façon originale un stage long au semestre 6, de 12 à 16 semaines (total 500 heures), ce qui est assez rare à un niveau licence générale, avec de nombreux terrains potentiels. Ce stage est l'opportunité pour les étudiants d'utiliser les compétences acquises lors de leur formation. Les missions et objectifs sont très clairement identifiés: fonctions commerciales, gestion d'événementiel, communication, et s'accompagnent d'enseignements d'appui.
Place de l'international	Le dossier mentionne les dispositifs classiques d'échanges et d'aide proposés par la direction des relations internationales. Au niveau de la formation, il y a des conventions spécifiques avec certaines universités étrangères et avec plusieurs pays d'Afrique. La mobilité dans cette spécialité est particulièrement déconseillée par l'équipe pédagogique au niveau L3, avec des arguments qui restent à expliciter.
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	La spécialité MS est caractérisée par un recrutement très diversifié au niveau L3, avec environ 30 % d'inscrits venant notamment d'instituts universitaires technologiques, ce qui atteste de l'attractivité de ce cursus. La procédure d'admission en L3 pour les étudiants est clairement exposée, basée sur une orientation active avec examen du dossier et éventuellement un entretien oral (cursus, expérience professionnelle, projet).
Modalités d'enseignement et place du numérique	Les modalités existant au niveau de la mention s'appliquent à cette spécialité. Une particularité est qu'elle est la seule à avoir un enseignement d'anglais obligatoire en L3, contribuant à l'acquisition de compétences additionnelles.
Evaluation des étudiants	Les modalités sont celles définies au niveau de la mention. Comme pour les spécialités APAS, EM et ES, les UE spécifiques par rapport aux objectifs de formation sont valorisées par un poids plus important en ECTS.
Suivi de l'acquisition des compétences	Les modalités sont homogènes au niveau de la mention. Les tableaux des UE de la L3 MS sont fournis avec leur niveau d'acquisition attendu.
Suivi des diplômés	La spécialité affiche un très bon taux de réussite (de l'ordre de 90 %). Deux tiers des diplômés poursuivent en master, en majorité dans la spécialité correspondante. Les enquêtes montrent que l'insertion professionnelle (taux moyen de sortie de l'ordre de 14 %) concerne principalement des emplois en adéquation avec le cursus (76% des diplômés sortants d'après les réponses).

Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation

Un comité de pilotage spécifique est organisé, en plus du CPFP, associant des représentants des secteurs professionnels des organisations sportives. Ses missions exactes et articulations avec l'équipe pédagogique et le CPFP ne sont pas renseignées.

Observations de l'établissement

Division des Etudes et de la Vie Universitaire

Bâtiment Le Quai 43

Adresse Campus: 43, Bld du 11 Novembre 1918

69622 VILLEURBANNE Cedex

Affaire suivie par Philippe LALLE

Tél secrétariat : 04 72 43 19 73

Fax: 04 72 44 80 05

Mél: vpcevu@univ-lyon1.fr

Licence STAPS S3L1 1600 10042

Villeurbanne, le 18 mai 2015

Monsieur le Président du HCERES Monsieur le Directeur de la section des formations

Le responsable de la licence STAPS et l'établissement ont bien pris connaissance de l'évaluation menée par le HCERES. Nous avons quelques éléments de réponse à apporter aux points faibles relevés.

Le premier point porte sur la faible place des langues. Nous sommes effectivement bien conscients de cet aspect, que nous allons corriger en proposant dans la future licence STAPS du contrat 2016-2020 une UE d'anglais obligatoire de 3 crédits en L1 et L2 et L3 (tous parcours).

Le deuxième porte sur le faible taux d'insertion des diplômés de la spécialité ES. Les experts précisent que « les données fournies indiquent que seul un tiers des emplois occupés est en lien direct avec le cursus, ce qui est très faible » et qu' « il conviendrait de renforcer encore l'accompagnement et le suivi des sortants du diplôme, notamment pour améliorer l'insertion professionnelle en lien direct avec la formation, dans la spécialité ES ».

Les données des 3 enquêtes d'insertion professionnelle à 12 mois présentées dans le dossier (pour les promotions 2009-10, 2010-11 et 2011-12) montrent très clairement que le taux moyen d'insertion professionnelle des diplômés de la spécialité ES ne se différencient pas du tout de ceux observés dans les spécialités APA-S et MS : 15.3% (ES), 16.7% (APA-S) et 14.7% (MS). Par contre, comme l'ont noté les experts, 34.8% des emplois occupés sont en relation directe avec les compétences délivrées relatives à l'intervention dans le secteur socio-économique du sport de la performance. Dans ce secteur d'activité, une professionnalisation peut être également faite de plusieurs petits contrats. Cette structure particulière de l'emploi est peut-être mal détectée par les enquêtes nationales d'insertion professionnelle, ce qui entraînerait une sous-estimation. Indépendamment de cet aspect, il faut rappeler que plusieurs facteurs rendent plus difficile la professionnalisation des licenciés de la spécialité ES :

- ils se retrouvent en concurrence, sur le marché de l'emploi, avec des personnes possédant des diplômes du ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports (BPJEPS – DEJEPS – DES JEPS) ;
- pour pouvoir exercer le métier d'entraîneur, il faut obligatoirement obtenir une carte professionnelle délivrée par ce même ministère. Son obtention nécessite que (1) l'activité sportive de spécialisation du licencié soit inscrite au code du sport, (2) que l'étudiant ait eu au cours de sa formation au moins 200 heures de formation dans cette activité et (3) que cette activité soit indiquée clairement dans le Supplément au Diplôme. Or, nous constatons qu'avec un même diplôme, un même relevé de notes et un même Supplément au Diplôme, certaines directions régionales accordent la carte professionnelle, alors que d'autres non. Dans ce dernier cas, l'étudiant peut alors avoir plus de difficulté à trouver un emploi en lien avec son cursus et/ou son niveau de diplôme ;
- le secteur socio-économique du sport de la performance, s'il comprend quelques clubs sportifs professionnels disposant de budgets importants, est majoritairement composé d'un vaste réseau de clubs sportifs associatifs, disposant pour fonctionner des cotisations de leurs adhérents et des subventions issues des collectivités territoriales (en diminution ces dernières années). Ainsi, si le potentiel d'emplois dans ce secteur est sans doute important du fait du grand nombre, à la fois, de ces clubs et des adhérents, le nombre d'emplois effectivement créé est peut-être beaucoup plus faible.

De plus, du fait de leurs faibles budgets, les clubs sportifs associatifs cherchent peut-être aussi à embaucher des personnes ayant une double compétence, à la fois dans l'entraînement mais aussi dans la gestion et le développement du club.

Au cours de ce contrat 2011-2015, l'équipe de formation de la licence a fait plusieurs choix pédagogiques pour répondre aux exigences du ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports pour la délivrance de la carte professionnelle : (1) augmentation du nombre d'heures de formation dans l'activité sportive de spécialisation en L1, L2 et L3 ES; (2) choix d'un nombre limité d'APS en L3 ES et (3) régionalisation de la formation dans ces APS. Les problèmes administratif et technique de l'inscription de cette spécialité sportive sur le Supplément au Diplôme ont également été réglés. L'ensemble de ces mesures devrait a priori permettre aux futurs licenciés l'obtention de cette

Le Vice-président du Conseil des Études et de la Vie Universitaire

à

Monsieur le Président du HCERES Monsieur le Directeur de la section des

formations

carte professionnelle, ce qui garantira leur professionnalisation du moment qu'ils trouvent un emploi. De plus, deux nouvelles actions ont été mises en place à partir de l'année universitaire 2015-16 :

- -un Forum Emploi où les étudiants pourront rencontrer directement des responsables de clubs sportifs, afin de favoriser leur connaissance du secteur et de ses attentes, et d'expérimenter des entretiens d'embauche ;
- un Comité de pilotage réunissant l'équipe de formation et les professionnels du secteur afin de faire converger les attentes des clubs sportifs et la formation apportée aux étudiants.

Au cours du contrat 2016-2020, cet accompagnement pourra être complété et renforcé par la mise en place de partenariats locaux avec les Fédérations et les Ligues, et aussi par l'identification des compétences complémentaires qui seraient nécessaire d'apporter aux étudiants pour augmenter leur employabilité, grâce notamment au Comité de Pilotage.

<u>Le troisième point</u> sur lequel nous voulions apporter des éléments est le manque de visibilité des parcours EM. Nous sommes là aussi bien conscients de cet aspect, et nous avions initialement prévu d'y remédier en proposant 3 parcours différents au sein de la future licence mention STAPS du contrat de formation 2016-2020 : Parcours EM 1 - Second Degré ; Parcours EM 2 - Enfants de 3 à 10 ans ; Parcours EM 3 - Sport Educatif et CT. Mais, deux raisons nous ont amenés à revoir cette proposition initiale :

- (1) l'avis défavorable rendu par le Comité de suivi LMD (qui évalue à Lyon 1 tous les projets de l'accréditation 2016-2020) qui a suggéré de ne faire qu'un seul parcours avec des UE optionnelles ;
- (2) le parcours « Education et Motricité » de la licence mention STAPS est adossé à une fiche RNCP, et cet adossement permet aux diplômés d'obtenir une carte professionnelle, qui facilite grandement leur insertion professionnelle. Or, en envisageant des noms de parcours différents pour augmenter la lisibilité, nous perdions, de fait, cet adossement à la fiche RNCP « Education et Motricité », ce qui aurait automatiquement empêché les futurs diplômés d'obtenir cette carte professionnelle, en diminuant d'autant leur capacité à s'insérer professionnellement.

Nous avons donc abandonné l'idée initiale, estimant que le gain de lisibilité obtenu ne justifiait en aucun cas l'impossibilité d'obtenir une carte professionnelle générée par la création de ces nouveaux parcours. La future licence mention STAPS 2016-2020 comprendra donc un seul parcours « Education et Motricité », comme l'actuelle, avec des UE optionnelles portant des intitulés clairs permettant aux étudiant(e)s de bien différencier les 3 secteurs d'intervention possibles.

Enfin, le rapport HCERES mentionne que « la mobilité dans cette spécialité (Management du sport) est particulièrement déconseillée par l'équipe pédagogique au niveau L3, avec des arguments qui restent à expliciter ».

Au sein de la filière MS de l'UFR STAPS de Lyon 1, si l'équipe de formation déconseille la mobilité internationale au niveau L3, elle l'encourage fortement au niveau de la 1^{ère} année du master. En effet, la caractéristique de la spécialité MS en L3 est d'une part une orientation théorique sur les fonctions commerciales et de communication et d'autre part, le stage long formant généralement la première véritable expérience professionnelle. Ces deux éléments ne se retrouvent que très peu dans les universités partenaires. Ainsi, ce serait donc handicaper une poursuite d'études « naturelle » en master MS que de faire le choix de la mobilité à ce niveau L3. En revanche, en 1^{ère} année du master, il existe plusieurs correspondances entre les formations des universités étrangères et le programme lyonnais.

Nous remercions les experts pour leur travail et leur analyse approfondie, qui souvent nous confortent dans nos choix. Le rapport du comité appuie le processus de construction de la future offre de formation engagé au niveau de l'université Lyon 1 et du site de Lyon-Saint-Etienne.

Pour le président de l'Université Claude Bernard Lyon 1 François - Noël GILLY

Le Vice-président du CEVU Philippe LALLE

SIEGE: Université Claude Bernard Lyon 1 - 43, Boulevard du 11 Novembre 1918 - 69 622 Villeurbanne Cedex, France.

N° éducation nationale: 069 1774 D • n° SIRET: 196 917744 000 19 • code APE: 92.15 • code NAF: 803 Z

TP LYON 10071 69000 00001004330 72

http://www.univ-lyon1.fr • téléphone : 04 72 44 80 00 • télécopie : 04 72 43 10 20